

COMMUNE DE MORTHOMIERS

CONSEIL MUNICIPAL

4 avril 2014

Nombre de Conseillers
en exercice: 15
présents: 15
votants: 15

Le Conseil Municipal dûment convoqué le trente et un mars deux mil quatorze, s'est réuni en réunion ordinaire le quatre avril deux mille quatorze, à dix-huit heures trente, sous la présidence de M. Daniel GRAVELET, Maire.

ETAIENT PRESENTS: ARCHAMBAULT Fabrice, BEDON Alexandre, BELOUET Bernard, BERLIN Isabelle, CHABANNE Rémi, FERRIER Isabelle, FROMION Philippe, GRAVELET Daniel, JUGAND Valérie, LEZIAN Sandrine, LIMOGES Isabelle, MILLET Pascal, MORCHOINE Elisabeth, TAILLANDIER Pierre, VAULLERIN Hervé.

Le Conseil a choisi pour secrétaire de séance Isabelle BERLIN.

1 Délégation de pouvoirs aux adjoints

- 1^{er} adjoint : Pascal MILLET – Finances et sécurité
- 2nd adjoint : Bernard BELOUET – Travaux (routes, bâtiment), pilotage du service technique
- 3^{ème} adjoint : Sandrine LEZIAN – jeunesse, école, service périscolaire, transports scolaires, informations (boîtes aux lettres, bulletin municipal)
- 4^{ème} adjoint : Rémi CHABANNE – Informatique (bibliothèque, mairie, école, site internet), écologie, environnement

2 Election des délégués aux organismes extérieurs

PAYS DE BOURGES

Délégué titulaire : Pierre TAILLANDIER
Déléguée suppléant : Valérie JUGAND

POUR : 15

SIRDAB/SCOT

Déléguée titulaire : Valérie JUGAND
Délégué suppléant : Daniel GRAVELET

POUR : 15

SDE18

Délégué titulaire : Bernard BELOUET
Délégué suppléant : Hervé VAULLERIN

POUR : 15

CNAS

Délégué titulaire : Alexandre BEDON

POUR : 15

3 Correspondant défense, sécurité et développement durable

- Pascal MILLET, 1^{er} adjoint, est le référent communal auprès des organismes sécurité et développement durable.

POUR : 15

- Isabelle LIMOGES est correspondante défense.

POUR : 15

4 Commissions obligatoires

- Les commissions communales ci-après sont constituées avec l'accord de tous les conseillers municipaux.

COMMISSION DE REVISION DES LISTES ELECTORALES

Geneviève DUCHATELET est déléguée du Président du Tribunal de Grande Instance et Jean-Michel FERNANDES est délégué du Préfet.

- Pour les commissions décrites ci-dessous, le maire et les adjoints sont membres de fait. A chaque réunion de ces commissions, une convocation sera envoyée à TOUS les conseillers.

COMMISSION CIMETIERE

Daniel GRAVELET, Rémi CHABANNE, Bernard BELOUET

COMMISSION INFORMATION

Pierre TAILLANDIER, Sandrine LEZIAN, Philippe FROMION, Pascal MILLET, Rémi CHABANNE, Daniel GRAVELET, Elisabeth MORCHOINE

COMMISSION ENVIRONNEMENT/CADRE DE VIE

Bernard BELOUET, Isabelle BERLIN, Fabrice ARCHAMBAULT, Isabelle LIMOGES

COMMISSION ECOLOGIE

Rémi CHABANNE, Pascal MILLET, Sandrine LEZIAN, Isabelle FERRIER

COMMISSION JEUNESSE, ECOLE

- ECOLE : Isabelle FERRIER, Alexandre BEDON, Sandrine LEZIAN, Pascal MILLET
- JEUNESSE : Isabelle BERLIN, Elisabeth MORCHOINE, Pierre TAILLANDIER, Isabelle FERRIER, Sandrine LEZIAN

COMMISSION GESTION DES BATIMENTS

Pierre TAILLANDIER, Elisabeth MORCHOINE, Fabrice ARCHAMBAULT, Alexandre BEDON, Bernard BELOUET, Sandrine LEZIAN

COMMISSION SECURITE

Daniel GRAVELET, Bernard BELOUET, Rémi CHABANNE, Philippe FROMION, Fabrice ARCHAMBAULT, Hervé VAULLERIN, Pascal MILLET

COMMISSION ANIMATION Chapeauté par Rémi CHABANNE

Pierre TAILLANDIER, Hervé VAULLERIN, Isabelle FERRIER, Elisabeth MORCHOINE, Sandrine LEZIAN, Fabrice ARCHAMBAULT, Alexandre BEDON, Isabelle LIMOGES, Philippe FROMION

COMMISSION FINANCES

Pascal MILLET, Rémi CHABANNE, Isabelle FERRIER, Sandrine LEZIAN, Alexandre BEDON

5 Centre Communal d'Action Sociale

Présidé par Daniel GRAVELET, le CCAS comporte 6 membres issus du conseil municipal : Isabelle FERRIER, Elisabeth MORCHOINE, Isabelle BERLIN, Isabelle MILOGES, Sandrine LEZIAN, Alexandre BEDON

Et 6 membres extérieurs au conseil municipal et habitants de la Commune : Nicole SAJOT, Geneviève DUCHATELET, Catherine PAQUET, Christiane LANCTIN, Monique AULARD, Maryse ESBELIN.

POUR : 15

6 Commission d'Appel d'Offres

Le Conseil nouvellement élu désigne les membres siégeant à la Commission d'Appels d'offres, présidé de droit par Daniel GRAVELET, Maire.

Membres titulaires : Philippe FROMION, Hervé VAULLERIN, Bernard BELOUET

POUR : 15

Membres suppléants : Valérie JUGAND, Fabrice ARCHAMBAULT, Isabelle LIMOGES

POUR : 15

7 Délégation de signatures pour le Maire (article L 2122-22 du CGCT)

Le Conseil municipal, donne délégation au maire, conformément à l'article L 2122-22 du CGCT, pour signer les marchés à procédure adaptée (dépenses sur factures inférieures au seuil de passation des marchés formalisés), signature des contrats d'assurance, acceptation des dons et legs, négociation et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts, offres d'expropriation, reprise d'alignement en application d'un document d'urbanisme, exercice de droit de préemption et du droit de priorité défini aux articles L 240-1 et suivants du code de l'urbanisme, actions en justice, règlement des conséquences dommageables des accidents des véhicules municipaux, signature des conventions pour participation aux travaux sur voirie et réseaux, virement de crédits depuis les chapitres de dépenses imprévues (comptes 20 et 22).....

POUR : 15

8 Plan de financement travaux SDE 18

M. le Maire présente le plan de financement prévisionnel proposé par le SDE 18 pour la rénovation de l'éclairage public rue des Petites Vallées.

Le plan de financement est le suivant :

Coût total travaux HT :	1 462.76 €
Prise en charge par le SDE 18 (50%) :	731.38 €
Participation de la Commune de Morthomiers (50%) :	731.38 €

POUR : 15

9 Attribution d'une subvention

M. le Maire explique que la Karaté Club Chapellois organise la coupe du Samouraï à Morthomiers le 17 mai prochain.

Afin d'aider la Club à organiser au mieux cette manifestation, le conseil décide d'attribuer une subvention de 300 €

POUR : 15

10 Commission communale des impôts

L'article 1650 du Code Général des Impôts institue dans chaque commune une Commission Communale des Impôts Directs.

La nomination des membres de cette Commission, qui comprend, outre le Maire qui en assure la présidence, six commissaires titulaires et six commissaires suppléants, doit avoir lieu après le renouvellement général des conseils municipaux. Ces commissaires sont désignés par le Directeur des Services Fiscaux, sur proposition du Conseil Municipal.

La liste retenue, qui doit être présentée en partie double, comprend des contribuables :

- inscrits aux rôles des impôts locaux,
 - à jour de leurs obligations fiscales,
 - familiarisés avec les circonstances locales,
 - possédant les connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la Commission,
 - et représentant équitablement les redevables des quatre taxes.
- En outre, un commissaire au moins doit être domicilié en dehors de la Commune.

En conséquence, est proposée la présente liste de vingt-quatre contribuables sur lesquels portera le droit de nomination de Monsieur le Directeur des Services Fiscaux (voir annexe jointe) :

1-Fabrice ARCHAMBAULT	21 rue Bois des Cheminées 18 570 Morthomiers
2-Alexandre BEDON	14 route de Villeneuve, Morthomiers
3-Bernard BELOUET	9 rue des Varennes Morthomiers
4-Geneviève DUCHATELET	12 rue de la Petite salle Morthomiers
5-Jean-Claude GRESSETTE	11 route de la Chapelle Morthomiers
6-Joël VISSERON	8 impasse Bois des cheminées Morthomiers
7-Joël DESFOSSE	5 route de la Chapelle Morthomiers
8-Marcel PRUNIER	3 allée des Orchis Morthomiers
9-Isabelle FERRIER	13 allée jardins de la Margelle Morthomiers
10-Rémi CHABANNE	9 rue du Bois de Cheminées Morthomiers
11-Elisabeth MORCHOINE	4 allée du Bois Morthomiers
12-Christian BORDAT	22 rue Bois des Cheminées Morthomiers
13-Daniel LEMOINE	21 rue des petites vallées Morthomiers
14-Jean-Pierre ESBELIN	17 rue des petites Vallées Morthomiers
15-Alain CHAMBELLON	20 rue du Bois des Cheminées Morthomiers
16-Alain LEGLAIVE	22 rue des Petites Vallées Morthomiers
17-Jean-Charles COMPAGNIE	78 TER Avenue Jean Chatelet 18 500 Mehun-sur-Yèvre
18-Yves KOP	Rue de la Chaussée 18 500 Berry-Bouy
19-Richard COMPAGNIE	107 avenue Jean Chatelet 18 500 Mehun-Sur-Yèvre
20-Sandra MOREAU	Le Puits d'Ignoux Morthomiers
21-Chantal CHOQUET	Les Bordes – Morthomiers
22-Hubert PAQUET	9 place de l'Eglise 18 200 Ainay le Vieil
23-Adrien CHOQUET	Les Bordes - Morthomiers
24-Brigitte LEGER	Le Soubeau - Morthomiers

ARTICLE UNIQUE : Est adoptée la liste de vingt-quatre contribuables parmi lesquels le Directeur des Services Fiscaux choisira les douze commissaires qui siégeront à la Commission Communale des Impôts

DIVERS :

- Philippe FROMION fait remarquer qu'il y a des canettes de bière dans certains arbres de la commune,
- Fabrice ARCHAMBAULT souhaiterait visiter le nouveau bâtiment multi-activités et propose qu'un tour de la commune soit effectué pour en connaître les limites,
- Isabelle BERLIN demande si un rappel des heures de tonte peut être précisé dans la prochaine lettre du conseil ainsi qu'une sensibilisation à la nuisance que peut engendrer pour les riverains un dépôt de verre dans les containers tôt le matin ou tard dans la soirée,
- Elisabeth MORCHOINE informe que l'heure de passage du bus scolaire a été avancée de 10 mn le matin. Aucune information n'a été communiquée en mairie sur ce point. En cas de problème de transport scolaire, la collectivité compétente est le Conseil général,
- Valérie JUGAND demande comment fonctionne l'école numérique,
- La question est posée aux élus de savoir qui est volontaire pour assurer la cérémonie du 8 mai.

Prochain Conseil municipal le 23 mai à 18h30